

Réf: Dossier 461202

Avis de constitution

SOCIETE « AS CHARH TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
TRIANGLE DERRIERE LES IMPOTS LOT 21 ILOT 1, Lot 21,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2025 , et enregistrés le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AS CHARH TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PRIVE ET PUBLIC -
COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
TRIANGLE DERRIERE LES IMPOTS LOT 21 ILOT 1, Lot 21,
Ilot 1

Dirigeant(s) M BARRY MOHAMED ALIOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12793 du 10/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76065/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

